

PLAN STRATÉGIQUE

de croissance économique
du MANITOBA



**PLAN STRATÉGIQUE
DE CROISSANCE
ÉCONOMIQUE
DU MANITOBA**

PLAN STRATÉGIQUE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU MANITOBA

Table des matières

Introduction	1
1. Éducation et compétences	2
2. Recherche et innovation	5
3. Appui à l'investissement.....	7
4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens.....	9
5. Croissance de l'immigration.....	10
6. L'atout du Manitoba en termes d'énergie propre	11
7. Bâtir nos collectivités	14
Conclusion.....	19
Annexe : Conseil consultatif économique du premier ministre	
Liste des membres	20

Pour obtenir plus de renseignements, consulter le site Web suivant : www.manitoba.ca.

ISSN 1709-7355

■ INTRODUCTION

Le Manitoba a établi une base économique solide.

L'économie est en croissance constante et les taux de chômage sont à leur plus bas niveau en 30 ans. Les mises en chantier d'habitations, les ventes au détail, les expéditions de produits manufacturés et les exportations montrent tous une forte croissance. En 2006, la croissance des investissements de capitaux était au deuxième rang en importance au pays.

Grâce à sa gestion financière responsable, le Manitoba a réussi à améliorer sa cote de crédit quatre fois depuis 1999. La dette nette du Manitoba par rapport au PIB a été réduite, et les dépenses sont gérées prudemment. Grâce à cette base financière solide, la Province continue de fournir des résultats positifs dans les domaines que les Manitobains et Manitobaines considèrent importants, tels que les soins de santé, l'éducation, les ressources hydriques, les routes et l'infrastructure.

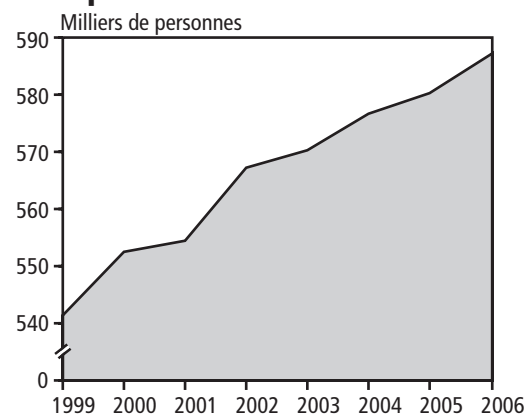
La population de la province croît, et de nouvelles mesures sont prises afin de maintenir et d'améliorer cette croissance. L'immigration internationale est en progression constante, ayant atteint 10 000 nouveaux immigrants en 2006, et le Manitoba s'est engagé à doubler le niveau actuel d'immigration au cours des dix prochaines années.

La population autochtone du Manitoba, elle aussi en augmentation, constitue une part importante de notre avenir économique. Les investissements dans l'éducation et la formation fournissent des résultats positifs pour les Autochtones : les inscriptions aux collèges et universités sont en hausse, les inscriptions aux programmes d'apprentissage ont triplé depuis 1999, et l'emploi des Autochtones vivant à l'extérieur des réserves a augmenté de 30 % entre 2001 et 2005.

L'important segment de la population que sont les jeunes augmente lui aussi. Les inscriptions ont augmenté dans les établissements d'enseignement postsecondaire, et de nouvelles initiatives, comme le remboursement de l'impôt pour les frais de scolarité, encourageront encore plus de jeunes à choisir de s'établir au Manitoba et d'y bâtir leur avenir.

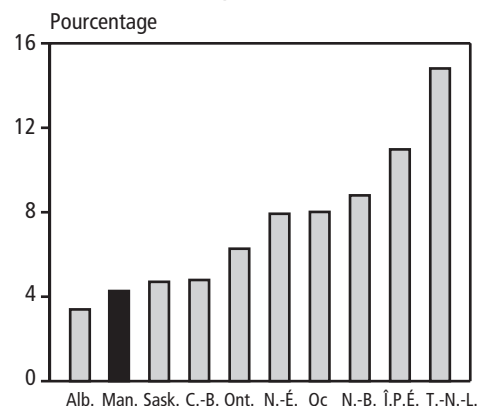
La revitalisation des centres urbains de la province continue d'inspirer un regain d'optimisme et de confiance des investisseurs dans un environnement économique dynamique. La valeur des maisons est à la hausse et les impôts fonciers en matière d'éducation sont à la baisse. Le centre-ville de Winnipeg est en pleine transformation en raison de la construction d'édifices marquants, comme le populaire Centre MTS et le siège social d'Hydro-Manitoba, qui incorpore les technologies les plus avancées d'efficacité énergétique. L'énergie du Manitoba est mise en évidence dans une campagne visant à dire au monde à quel point il est bon de vivre dans notre province, d'y travailler, d'y venir en visite et d'y investir.

L'emploi au Manitoba



Source : Statistique Canada

Taux de chômage, 2006



Source : Statistique Canada

Le plan stratégique du Manitoba sert de cadre à une croissance économique robuste.

Les régions rurales du Manitoba profitent de la diversification de l'économie, avec une expansion significative dans des domaines tels la production à valeur ajoutée, les aliments fonctionnels et les énergies de remplacement (vent, éthanol et biodiésel). Les riches ressources naturelles de la province et le développement continu de l'énergie hydroélectrique offrent des occasions uniques de formation professionnelle et d'emploi pour les résidents du Nord.

Nos succès ont été appuyés par le *Plan stratégique de croissance économique du Manitoba*, fruit des recommandations formulées par le Conseil consultatif économique du premier ministre.

Le Conseil consultatif a été créé par le premier ministre après la réussite du Sommet manitobain du siècle, forum où un grand nombre de dirigeants communautaires se sont réunis pour élaborer une nouvelle stratégie économique. Depuis sa création en 2001, ce conseil composé de chefs de file du milieu des affaires, du travail, des communautés autochtones, des collectivités locales et de l'éducation, a offert des conseils pratiques sur un grand nombre de questions touchant l'économie de la province.

Voici les éléments clés du plan stratégique du Manitoba :

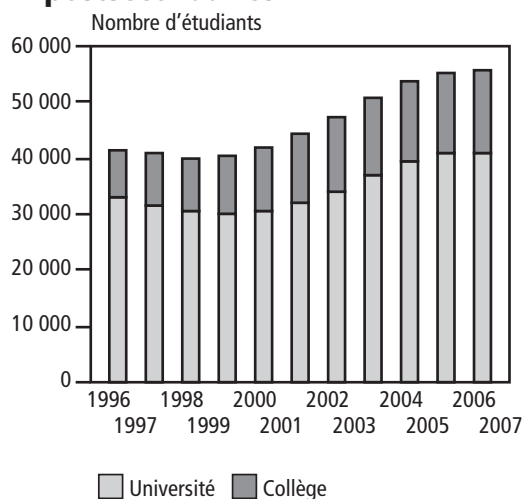
1. Éducation et compétences
2. Recherche et innovation
3. Appui à l'investissement
4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens
5. Croissance de l'immigration
6. L'atout du Manitoba en termes d'énergie propre
7. Renforcement des collectivités

Le plan stratégique en sept points a été dévoilé pour la première fois en 2003. Il reflète les recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre et de ses groupes de travail concernant des possibilités économiques ciblées. Le présent document illustre de quelle façon le plan stratégique continue de servir de cadre à une croissance économique robuste au Manitoba et de fournir de nouvelles possibilités pour les habitants, les entrepreneurs et les investisseurs de toutes les régions de la province.

1. Éducation et compétences

La stratégie économique du Manitoba a comme point de départ un plan global d'éducation et de perfectionnement des compétences. La Province fait de grands progrès dans l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de l'abordabilité de l'éducation postsecondaire et de la formation, en fournissant le savoir et les compétences dont les Manitobains et Manitobaines ont besoin dans une économie de plus en plus concurrentielle.

Inscriptions aux études postsecondaires



Note : Sont indiquées les inscriptions à la fin de chaque année scolaire

Source : Conseil de l'enseignement postsecondaire

La stratégie du Manitoba est conçue de façon à répondre aux exigences de l'avenir. Elle augmente les inscriptions et les occasions de formation :

- en maintenant une éducation abordable – une réduction de 10 % des frais de scolarité a contribué à une augmentation spectaculaire des inscriptions, soit 34 % pour les universités et 32 % pour les collèges;
- en fournissant des recettes compensatoires aux universités et collèges afin de compenser la réduction des droits de scolarité, pour un total de 95 millions de dollars depuis l'an 2000;
- en finançant plus de 80 programmes, nouveaux et élargis, dans le cadre de l'Initiative d'expansion des collèges afin de remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans des secteurs de croissance clés;
- en augmentant l'appui aux Programmes Accès, afin d'améliorer l'accessibilité à l'éducation postsecondaire des groupes sous-représentés, et leur réussite.

Dans le but de favoriser l'excellence dans le domaine de l'éducation, le Manitoba s'est engagé en 2006 à contribuer 60 millions de dollars sur trois ans à l'éducation postsecondaire, soit l'engagement le plus important du genre dans l'histoire de la province. En 2007, le Manitoba a renforcé cet engagement en offrant aux collèges et aux universités une augmentation moyenne du financement de 7 %.

La stratégie du Manitoba consiste aussi à encourager les jeunes ayant terminé leur éducation et leur formation à s'établir et à commencer leur carrière au Manitoba. Cette initiative comprend :

- le remboursement de 60 % des frais de scolarité pour tous les diplômés des études postsecondaires qui vivent et travaillent dans la province;
- l'affectation de deux millions de dollars à de nouvelles bourses manitobaines d'études supérieures, et l'ajout de deux millions de dollars au programme de bourses du Manitoba, afin d'aider les étudiants de niveau postsecondaire à réduire leur dette liée aux études;
- l'élargissement à plus d'employeurs du crédit d'impôt de 10 % pour l'éducation coopérative;
- l'introduction d'une mesure incitative pour encourager l'embauche de diplômés d'un programme d'éducation coopérative afin d'appuyer les employeurs qui embauchent ces diplômés.

Le gouvernement a aussi appuyé d'importants projets d'immobilisations liés à l'éducation postsecondaire, pour un total de plus de 400 millions de dollars, notamment :

- une contribution de 50 millions de dollars pour donner le coup d'envoi à la campagne de financement fructueuse de l'Université du Manitoba, qui a permis d'amasser 237 millions de dollars;

Depuis 1999, les inscriptions dans les universités ont augmenté de 34 % et les inscriptions dans les collèges de 32%.

remboursement de 60 % des frais de scolarité pour les diplômés postsecondaires qui vivent et travaillent au Manitoba.

plus de 400 millions de dollars à des projets d'immobilisations liés à l'éducation postsecondaire depuis 1999.

La Province s'est engagée à investir dans la formation et le développement nécessaires pour rester concurrentielle.

« L'augmentation du nombre d'inscriptions dans les programmes d'apprentissage résulte directement du travail en coopération avec le gouvernement provincial en vue de satisfaire à la demande du marché du travail en matière de métiers spécialisés et de travailleurs dotés de compétences techniques. »

M. Jeff Zabudsky,
président du collège Red River,
25 septembre 2006

- un engagement de plus de 25 millions de dollars envers l'Université de Winnipeg pour sa campagne de financement et pour le nouveau Richardson College for the Environment;
- une collaboration avec la Ville de Brandon afin de déménager dans son nouveau site de North Hill le Assiniboine Community College;
- un engagement de 45 millions de dollars de plus envers le Collège universitaire du Nord pour des améliorations en immobilisations au Pas et à Thompson, et de nouveaux centres régionaux;
- un financement des améliorations d'immobilisations à l'Université de Brandon et au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Le boom du secteur minier et de celui de la construction et la forte croissance économique ont dans l'ensemble accentué les pressions sur le marché du travail au Manitoba. Les chefs d'entreprise ont clairement indiqué que la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée est indispensable au maintien de la croissance. La Province s'est engagée à investir dans la formation et le développement nécessaires pour rester concurrentielle. Le Manitoba prend des mesures :

- en modernisant le système d'apprentissage actuel pour suivre le rythme des besoins de l'industrie;
- en élargissant les conseils sectoriels qui ont fourni une formation à plus de 12 000 travailleurs nouveaux ou d'expérience en 2006, soit une augmentation de 65 % depuis l'an 2000;
- en créant un diplôme alternatif afin de reconnaître l'expérience de travail et les attestations d'études;
- en appuyant de nouvelles ententes de transfert des crédits entre les collèges et les universités;
- en faisant progresser l'évaluation et la reconnaissance des acquis dans les établissements d'enseignement et au travail;
- en engageant un financement plus souple afin de répondre aux besoins de formation dans les domaines clés de l'économie;
- en offrant une formation et une expérience de travail précieuses sur des projets d'infrastructure de grande envergure, y compris l'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge et l'Initiative de formation professionnelle en hydroélectricité dans le Nord.

Grâce à des efforts soutenus dans la promotion des métiers et de la formation dans les métiers, les formations en apprentissage ont augmenté de 52 % dans la province depuis 1999. Les inscriptions d'Autochtones aux programmes d'apprentissage ont plus que triplé et le nombre de compagnons certifiés a augmenté de 47 %. Les investissements additionnels prévus au cours des quatre prochaines années

s'appuieront sur les réalisations de l'Initiative en matière d'enseignement technique et professionnel et répondront aux besoins actuels et naissants de l'industrie et du marché du travail.

Le gouvernement reconnaît aussi le besoin d'investir dans des niveaux plus élevés d'alphabetisation et de compétences essentielles afin d'appuyer le bien-être à long terme des travailleurs de la province et de leurs familles. Le Manitoba a créé un nouveau système bien réglementé de centres d'apprentissage pour adultes offrant des programmes de grande qualité. En 2006, la Province a présenté la *Loi sur l'alphabetisation des adultes*, la première de ce genre au Canada. Cette approche donne des résultats : le nombre de diplômés de centres d'apprentissage pour adultes a augmenté de 96 % en cinq ans.

L'appui à l'éducation au niveau primaire montre aussi des résultats positifs. Le taux d'obtention du diplôme secondaire au Manitoba continue de s'améliorer. Le gouvernement a appuyé une éducation publique de grande qualité en augmentant le financement des écoles publiques selon le taux de la croissance économique, avec un financement total atteignant 956 millions de dollars en 2007. Sur la lancée de cet engagement, la Province a décidé d'augmenter sa part du financement des écoles publiques de 70 à 80 % du total de leurs dépenses.

2. Recherche et innovation

L'industrie du savoir est à l'avant-garde de la croissance économique future du Manitoba. Le Conseil consultatif économique du premier ministre a mis l'accent sur l'importance des investissements dans la recherche et l'innovation, investissements qui permettent d'augmenter la productivité, de préserver les ressources et d'avoir un niveau de vie plus élevé.

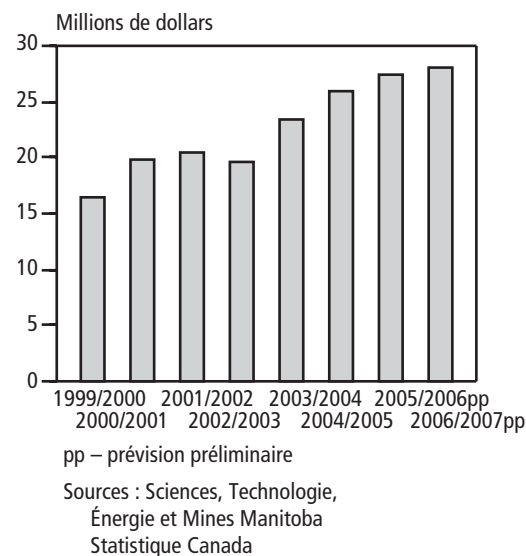
Au cours des sept dernières années, nos entreprises prometteuses fondées sur le savoir ont mûri et sont devenues des forces majeures dans l'économie de la province. Partout dans le monde, des compagnies considèrent le Manitoba comme un endroit attrayant et dynamique où investir dans le travail de recherche et de développement.

Le Manitoba compte 40 entreprises spécialisées dans les sciences de la vie et 30 groupes de recherche et de développement spécialisés dans des domaines de la biotechnologie comme la santé, l'environnement et l'agriculture. Ce secteur génère plus de 500 millions de dollars en revenu annuel et emploie plus de 4 000 personnes.

Parmi les organismes de biotechnologie et de recherche notables, citons Innovative Magnetic Resonance Imaging Systems, Monteris, le Manitoba Institute of Cell Biology, Medicure, l'International Centre for Infectious Diseases, le Centre scientifique canadien de santé humaine et animale et le Laboratoire national de microbiologie.

Les investissements dans la recherche et l'innovation permettent d'augmenter la productivité, de préserver les ressources et d'avoir un niveau de vie plus élevé.

Dépenses du gouvernement provincial en recherche et développement

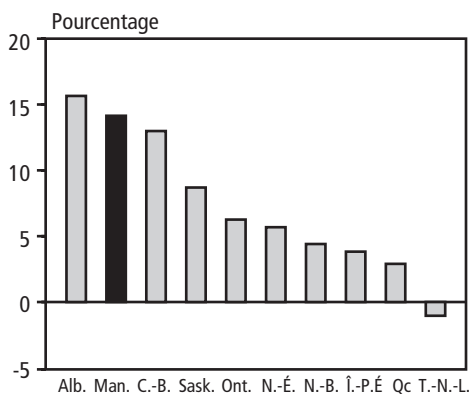


Des perspectives favorables

« Une croissance saine des industries de production de biens produira à court terme des retombées positives pour le secteur des services. ... Le secteur de la construction sera l'élément moteur des industries de production de biens au cours des deux prochaines années, grâce à des investissements commerciaux et publics importants ... »

Le Conference Board of Canada, Provincial Outlook (Note de conjoncture provinciale), Sommaire février 2007

Taux de croissance des investissements, 2006



Source : Statistique Canada

L'Université du Manitoba, le plus grand institut de recherche de la province, est un chef de file national et mondial de l'innovation. Parmi ses domaines d'excellence, citons les nutraceutiques et les aliments fonctionnels, la génomique végétale et humaine, la protéomique et la biologie des systèmes, les maladies cardiovasculaires et celles liées au diabète, la recherche sur le VIH et le sida, les énergies de remplacement et les matériaux composites avancés.

Le gouvernement du Manitoba fait des investissements stratégiques directs et a accordé des crédits d'impôt sélectifs pour appuyer la recherche et le développement.

- Le Fonds pour la recherche et l'innovation du Manitoba fournit un appui financier direct aux projets de recherche et développement, et aide à mobiliser des fonds de sources externes. Entre 2003 et 2006, le Fonds a fourni 37 millions de dollars à des projets de recherche et développement et des activités de soutien connexes.
- Le crédit d'impôt pour la recherche et le développement du Manitoba offre un crédit d'impôt de 20 % pour appuyer les dépenses de recherche et développement admissibles engagées par les compagnies du Manitoba.
- Le Centre de technologie industrielle offre des services techniques avancés aux compagnies du Manitoba afin qu'elles améliorent leurs processus de production.

Les investissements provinciaux appuient un noyau unique d'experts de calibre international dans les domaines de la recherche, du développement et de la commercialisation des aliments fonctionnels et des produits de santé naturels, et qui comprend :

- le Centre Richardson de recherche sur les aliments fonctionnels à l'Université du Manitoba;
- le Centre national de recherches agroalimentaires en santé et en médecine à Saint-Boniface;
- le Centre de développement de produits alimentaires de Portage-la-Prairie.

Les investissements de Biovail et Cangene au cours des deux dernières années ont aidé à faire du Manitoba un des sites de fabrication pharmaceutique les plus avancés au monde sur le plan technologique. En 2006, Cangene a obtenu des contrats du gouvernement américain dans le domaine de la défense biochimique, totalisant 505 millions de dollars. Il s'agit d'un des plus importants contrats pour une entreprise spécialisée dans les sciences de la vie en Amérique du Nord.

L'industrie manitobaine des technologies de l'information et des communications continue de croître, et la confiance dans ce secteur est évidente. Par exemple, l'industrie du jeu vidéo a vu sa croissance multipliée par cinq au cours des deux dernières années. Il existe maintenant plus de 230 entreprises de médias numériques au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba continue d'appuyer la croissance dans ce secteur au moyen du Fonds pour les médias numériques interactifs,

aidant les producteurs de nouveaux médias dans le développement du contenu, la commercialisation et la promotion. Ce fonds accorde aux développeurs manitobains de médias digitaux les outils requis pour créer des produits de haute qualité, et leur garantit qu'ils disposeront du talent et de l'infrastructure nécessaires pour être compétitif dans cette industrie jeune, dynamique et d'une croissance rapide.

3. Appui à l'investissement

Non seulement les investissements au Manitoba sont très rentables, mais ils stimulent la croissance économique de la province, créent de nouveaux emplois et multiplient les possibilités pour les Manitobains et les Manitobaines. Le Manitoba offre aux investisseurs un contexte commercial concurrentiel et efficace sur le plan des coûts, une main-d'œuvre qualifiée et instruite, un excellent réseau de transport, des coûts peu élevés pour les terrains à usage industriel ou commercial, et des frais d'électricité parmi les plus bas au monde.

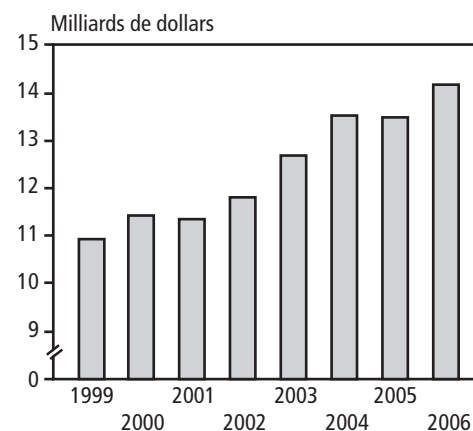
Depuis 1999, les investissements en immobilisations annuels au Manitoba ont augmenté de 48 %, passant de 5,4 milliards à près de 8 milliards de dollars. En 2006, la croissance des investissements en immobilisations a atteint 14,2 %, plaçant le Manitoba au deuxième rang des provinces. En 2007, on s'attend à une croissance de 11,3 %, soit plus du double de la croissance nationale prévue de 4,6 %.

Le dynamisme de l'investissement dans les secteurs résidentiel et non résidentiel, a renforcé l'industrie de la construction en 2006. On anticipe en 2007 une croissance de l'investissement dans la construction de 13,7 %, stimulée par une croissance de 42,1 % dans le secteur des transports et de l'entreposage et de 37,9 % dans le secteur du commerce en gros.

Parmi les investissements de taille prévus ou déjà en cours au Manitoba en 2007, citons :

- Administration aéroportuaire de Winnipeg : projet de réaménagement de 585 millions de dollars afin de moderniser et d'agrandir les capacités de transport aérien de la province;
- Husky Energy : 145 millions de dollars pour l'agrandissement de l'usine d'éthanol de Minnedosa afin de faire passer la capacité de production à environ 130 millions de litres par an;
- CVRD Inco : investissement de 135 millions de dollars afin de moderniser et d'étendre ses activités au Manitoba;
- Centre des sciences de la santé : le Siemens Institute for Advanced Medicine, un projet de 35 millions de dollars, se concentrera sur le progrès dans les domaines des neurosciences, des maladies contagieuses, de l'imagerie médicale de pointe et de l'informatique médicale;

Livraisons manufacturières du Manitoba

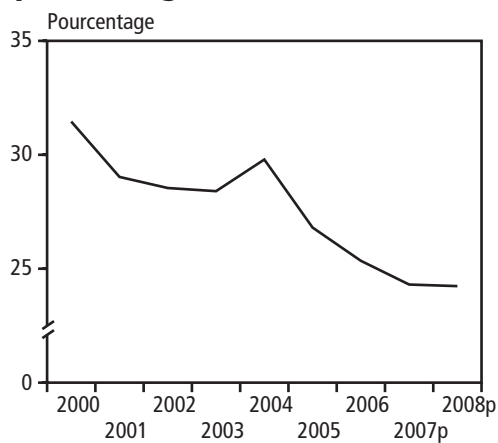


Source : Statistique Canada

La partie remboursable du crédit d'impôt à l'investissement manufacturier a été augmentée à 50 % dans le Budget de 2007.

Le Budget 2007 est le premier budget du Manitoba à respecter entièrement les principes comptables généralement reconnus.

Dette nette en pourcentage du PIB



- Shape Foods : construction à Brandon d'un établissement de 30 millions de dollars afin de produire des repas et de l'huile de lin naturellement riches en oméga-3, le premier de ce genre en Amérique du Nord.

L'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge représente un important investissement dans l'avenir de la part des gouvernements fédéral et provincial. Grâce aux travaux déjà réalisés, ce projet unique offre dès à présent un niveau de protection contre des inondations à récurrence de 300 ans.

Les industries manufacturières représentent l'un des plus importants secteurs de l'économie du Manitoba et emploient près de 70 000 personnes. En 2006, les investissements en immobilisations dans le secteur manufacturier ont augmenté de 16 %, et on prévoit une augmentation de 30 % en 2007. En 2006, la valeur des livraisons manufacturières est passée à 14,2 milliards de dollars, soit une augmentation de 5,2 % qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces et bien au-dessus du recul national de 0,6 %.

Pour stimuler l'investissement dans le secteur manufacturier, le Budget 2007 a augmenté à 50 % la partie remboursable du crédit d'impôt à l'investissement manufacturier. Le Manitoba continue aussi de participer à l'initiative de fabrication de pointe qui a permis d'aider plus de 175 compagnies manitobaines à adopter des pratiques de fabrication efficaces afin d'augmenter la productivité au travail.

Les investissements dans les secteurs minier, pétrolier et gazier ont aussi connu une forte croissance. En 2006, les investissements dans le secteur minier ont augmenté de 20,4 %, ce qui fait suite à une augmentation de 28,9 % en 2005.

En 2006, le Conseil consultatif économique du premier ministre a recommandé à la Province de mettre en place un guichet unique pour les entreprises, axé sur la réduction de la bureaucratie et sur l'adoption d'un modèle de service plus centré sur le client, afin de mieux appuyer les entreprises.

Compétitivité, Formation professionnelle et Commerce Manitoba mène l'initiative pour améliorer la prestation de services aux entreprises, en commençant par :

- l'extension du service PerLE qui propose aux entreprises canadiennes un accès centralisé à des renseignements sur les permis et les licences pour tous les ordres de gouvernement, offert en partenariat avec les gouvernements fédéral et provincial et les administrations municipales, afin d'inclure plus de municipalités manitobaines;
- la possibilité de remplir des formulaires de taxe sur les ventes au détail et de payer d'autres taxes professionnelles en ligne;
- l'extension de l'utilisation de l'identificateur commun des entreprises pour faciliter les affaires avec plus de secteurs du gouvernement.

Le Manitoba continue d'encourager les investissements dans l'économie provinciale :

- en investissant de façon stratégique dans l'infrastructure provinciale, y compris grâce à l'engagement supplémentaire de quatre milliards de dollars sur dix ans pour les routes;
- en élargissant le crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités afin d'appuyer l'investissement direct dans les nouvelles entreprises;
- en maintenant un engagement envers les petites entreprises et les emplois qu'elles créent grâce à des partenariats de formation sectoriels, à des services de mentorat par l'intermédiaire de BizCoach Manitoba, et à des réductions d'impôt.

4. Un gouvernement à la mesure de nos moyens

Une approche juste, équilibrée et responsable des finances gouvernementales est nécessaire pour le bien-être à long terme des familles et des collectivités manitobaines, et pour que l'économie conserve sa vigueur.

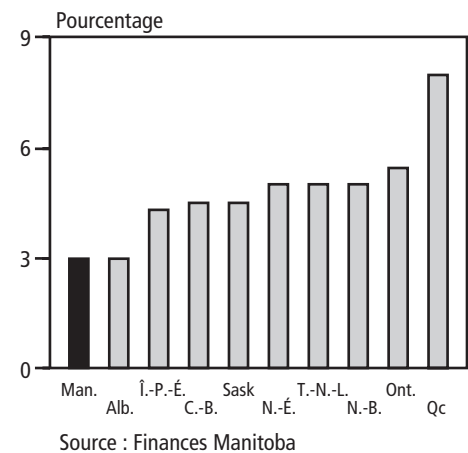
Le gouvernement du Manitoba maintient son engagement envers les investissements stratégiques dans les priorités publiques, comme les soins de santé, l'éducation, l'eau propre et les routes, tout en réalisant des réductions fiscales durables et en remboursant la dette, le tout dans le cadre d'un budget équilibré. Pour le Budget 2007, le Manitoba a suivi la recommandation du vérificateur général en présentant un budget sommaire complet, c'est-à-dire un rapport financier général sur toutes les entités qui font partie du gouvernement ou que le gouvernement contrôle. Le Budget 2007 est le premier budget du Manitoba à respecter entièrement les principes comptables généralement reconnus.

La méthode fiscale du Manitoba a permis d'améliorer la cote de crédit de la province quatre fois depuis 1999; le fardeau de la dette, mesuré par le rapport entre la dette nette et le PIB, a été réduit; et le Manitoba a mis en œuvre un plan raisonnable pour rembourser les obligations accumulées découlant des régimes de retraite.

Depuis 1999, le gouvernement du Manitoba a tenu ou surpassé toutes ses promesses d'allègement fiscal. Le montant des taxes et des impôts est plus abordable pour les familles et les propriétaires grâce à des mesures comme :

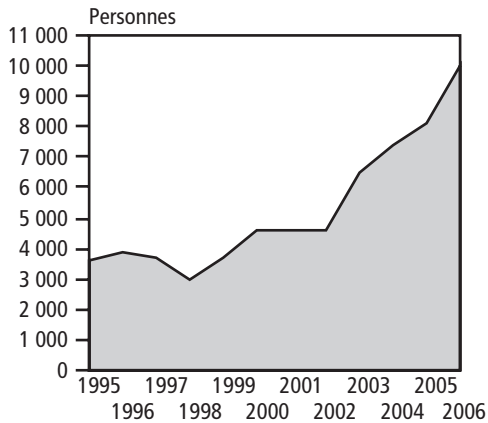
- l'élimination de la taxe résidentielle d'aide à l'éducation, qui représente 100 millions de dollars d'économies annuelles pour les Manitobains et Manitobaines;
- une réduction de 65 % des taxes scolaires sur les terres agricoles, offrant 29 millions de dollars d'économies en 2007, et un objectif de réduction de 80 %;
- l'augmentation à 525 \$ du crédit d'impôt foncier du Manitoba en matière d'éducation de base;
- la diminution d'un cinquième du taux d'imposition des revenus intermédiaires, le faisant passer à 13 %;

Taux d'imposition des petites entreprises, 2007



Les réductions fiscales apportées depuis 1999 permettront aux contribuables manitobains d'économiser 867 millions de dollars par an dès 2010.

Immigration internationale au Manitoba



Source : Statistique Canada

« Sous la direction de M. Doer, le développement durable est devenu un rouage économique essentiel dans la province canadienne du Manitoba. »

BusinessWeek, le 12 décembre 2005

- l'augmentation de 1 240 \$ du niveau d'exemption personnelle, permettant d'enlever des milliers de personnes à faible revenu du rôle d'imposition.

Les entreprises du Manitoba profitent aussi de mesures pour rendre le montant de leurs taxes plus concurrentiel, comme par exemple :

- la réduction du taux d'imposition des petites entreprises, à 3 % en 2007, qui passe ainsi de l'un des taux les plus élevés au plus faible taux au Canada, à égalité avec l'Alberta, et qui passera à 2 % en 2008;
- le doublement du plafond des bénéficiaires admissibles au taux d'imposition préférentiel des petites entreprises, afin que plus de corporations imposables profitent maintenant du taux d'imposition des petites entreprises;
- la réduction de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, qui est passé de 17 % à 14 % en 2007 et qui passera à 13 % le 1^{er} juillet 2008, soit une réduction de 24 %, une première dans l'histoire du Manitoba;
- l'élimination progressive de l'impôt sur le capital des corporations : la déduction aux fins de cet impôt a déjà été multipliée par deux, passant de cinq millions de dollars à dix millions de dollars, ce qui diminue de 19 % le nombre d'entreprises imposables;
- l'augmentation à 1,25 million de dollars du plafond de paie pour l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, profitant ainsi à un tiers des employeurs ayant payé cet impôt en 2006.

Les changements fiscaux apportés depuis 1999 offrent un allègement considérable des taxes et impôts des familles et des entreprises, dans un contexte de responsabilité sur le plan budgétaire. Le Manitoba est déterminé à poursuivre sur cette lancée en offrant à tous les contribuables des allègements fiscaux continus et responsables, doublés d'incitatifs ciblés afin d'encourager les jeunes à rester dans la province et de favoriser le développement économique, la protection de l'environnement et l'appui des familles à faible revenu.

5. Croissance de l'immigration

À la suite des recommandations du Conseil consultatif économique du premier ministre, le gouvernement du Manitoba a pris des mesures afin de mettre l'immigration au cœur de la stratégie de croissance de la province.

Le Manitoba s'est fixé l'objectif audacieux d'attirer 10 000 immigrants par an dans la province, et cet objectif a été atteint. L'immigration du Manitoba a augmenté de 24 % en 2006, la plus forte augmentation en un demi-siècle, dépassant largement la croissance nationale.

Le programme Candidats du Manitoba a été prépondérant dans l'atteinte de cet objectif. Ce programme permet au Manitoba de sélectionner et de recruter des immigrants qui répondent aux besoins uniques de la province en matière d'économie

et de main-d'œuvre. Il s'est avéré une grande réussite. En 2006, la moitié de tous les candidats provinciaux arrivés au Canada ont été recrutés en vertu du programme Candidats du Manitoba.

En s'appuyant sur ces résultats, le Manitoba s'est fixé un autre objectif : doubler l'immigration au cours des dix prochaines années. Pour atteindre cet objectif, le Manitoba renforcera et accroîtra ses partenariats efficaces avec les employeurs, les éducateurs et les collectivités. Nous prévoyons de nouveaux fonds pour les services d'aide à l'établissement et les programmes de formation ciblée. De plus, nous présenterons de nouvelles mesures législatives pour améliorer le processus de reconnaissance des compétences acquises à l'étranger.

Notre succès à attirer et à retenir les immigrants se fonde en grande partie sur notre démarche innovatrice d'aide à leur établissement dans notre province et de soutien en vue d'assurer leur réussite. Le Manitoba appuie une variété d'initiatives de développement économique pour les immigrants, y compris :

- des services d'établissement;
- des programmes de formation langagière et d'apprentissage de l'Anglais, langue additionnelle;
- l'intégration au marché du travail;
- un soutien communautaire ethnoculturel et des initiatives de lutte contre le racisme.

Ces diverses initiatives visent à accorder aux nouveaux arrivants un bon début au Manitoba, des possibilités de formation et d'emploi, et la création de racines dans les communautés de la province.

6. L'atout du Manitoba en termes d'énergie propre

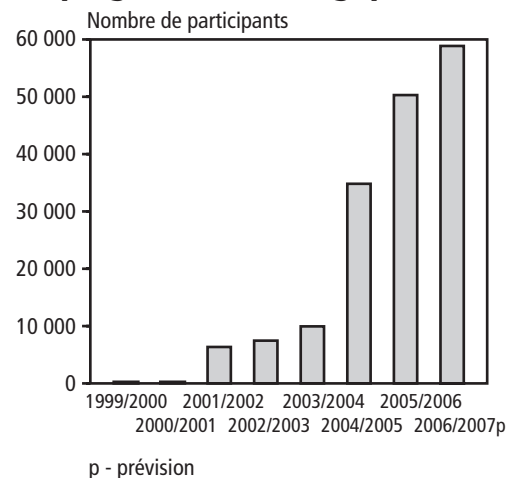
Le Conseil consultatif économique du premier ministre a toujours encouragé l'exploitation des ressources hydroélectriques précieuses du Manitoba, l'économie d'énergie, la croissance des marchés d'exportations d'électricité et le développement de nouvelles sources d'énergie renouvelable.

Les Manitobains et Manitobaines ont fait de leur province un leader mondial dans le développement de l'énergie propre et dans la lutte contre le changement climatique. Les atouts du Manitoba en termes d'énergie hydroélectrique, d'énergie éolienne, de biocarburants, de pompes géothermiques et d'hydrogène, le placent dans une situation privilégiée qui nous permet de préserver notre environnement tout en favorisant une forte économie verte.

Les extraordinaires ressources hydroélectriques renouvelables du Manitoba sont un atout majeur dans la stimulation de l'économie.

Les coûts d'électricité du Manitoba figurent parmi les plus bas en Amérique du Nord.

Abonnés résidentiels participant au programme Éconergique



Source : Hydro-Manitoba

« Toutes les initiatives d'efficacité énergétique du Manitoba ont eu beaucoup de succès. ...le Manitoba se classe une fois de plus au premier rang. »

6e bulletin d'évaluation annuel de l'Alliance de l'efficacité énergétique du Canada

Le Manitoba soutient la revitalisation communautaire et crée des collectivités urbaines vigoureuses et dynamiques.

- Les coûts d'électricité au Manitoba continuent de figurer parmi les plus bas en Amérique du Nord, offrant aux propriétaires et aux entreprises une énergie fiable, renouvelable et bon marché.
- Hydro-Manitoba est le plus important exportateur canadien d'hydroélectricité aux États-Unis. La corporation a récemment négocié un troisième accord de vente d'électricité avec Xcel Energy, et a renouvelé un accord d'exportation de 100 MW avec la Wisconsin Public Service Corporation.
- La construction du barrage de Wuskwatim, qui produira 200 MW d'électricité, est déjà commencée, en partenariat avec la nation crie Nisichawayasihk.
- La construction du barrage de Conawapa apportera 1 250 MW de plus à la capacité de production hydroélectrique de la province.

Le Conseil consultatif économique du premier ministre a aussi reconnu la valeur de l'élargissement des marchés d'exportation. Le Manitoba continue de souligner la valeur d'un réseau d'électricité est-ouest au Canada et d'en promouvoir la création. Ce réseau permettrait au Manitoba et à d'autres provinces de transférer une énergie renouvelable, fiable et peu coûteuse vers d'autres régions du Canada, offrant ainsi plus de sécurité et de fiabilité énergétiques. Cette vision manitobaine reçoit l'appui du gouvernement fédéral.

Le Manitoba est un chef de file en ce qui concerne l'économie d'énergie, compte tenu qu'il a réduit les factures d'électricité résidentielles et commerciales et réservé de l'énergie aux marchés d'exportation rentables.

- Depuis 1999, quelque 150 000 Manitobains et Manitobaines ont participé aux programmes Éconergétiques, économisant ainsi près de 300 MW d'électricité, soit l'équivalent de l'énergie produite par un barrage « virtuel » ayant une capacité supérieure à la centrale électrique de Wuskwatim.
- Des programmes éconergétiques sont élargis pour attirer l'attention sur la rénovation éconergétique à l'échelle communautaire afin d'aider à réduire les factures d'électricités et à rénover des maisons dans les quartiers Centennial et West Broadway, et dans les régions de Brandon et d'Island Lake.
- La nouvelle politique de bâtiments écologiques du Manitoba donne l'exemple pour le Canada, en assurant que tous les nouveaux projets de construction financés par le Manitoba respectent ou excèdent les normes de niveau argent du système LEED pour les bâtiments éconergétiques de haute qualité en vue d'un milieu de travail sain.

Tout comme l'hydroélectricité, l'énergie éolienne est propre et renouvelable. Elle aide à préserver l'environnement tout en augmentant et en diversifiant les sources d'énergie de la province et l'économie des collectivités rurales.

- L'un des plus importants parcs d'éoliennes du Canada tourne maintenant à plein régime à Saint-Léon, et on s'attend à ce qu'il génère neuf millions de dollars en

redevances immobilières pour les agriculteurs pendant la durée du projet.

- Hydro-Manitoba étudie de nouveaux projets éoliens équivalents à 300 MW, soit assez d'énergie pour alimenter plus de 100 000 foyers.
- La stratégie manitobaine de production de 1 000 MW d'énergie éolienne attirera deux milliards de dollars en investissements, et générera des versements de droits éoliens aux propriétaires fonciers de 100 millions de dollars.

Le gouvernement provincial collabore aussi avec les collectivités rurales afin d'augmenter la production locale de biodiésel pour produire une énergie plus propre et offrir d'autres marchés aux agriculteurs :

- en mettant en place des mesures obligatoires en matière d'éthanol, ce qui appuie l'agrandissement de la nouvelle usine de la société Husky à Minnedosa, et permettra une réduction annuelle de 135 000 tonnes des émissions de gaz à effet de serre, soit l'équivalent de la mise hors circulation de 10 000 voitures par an;
- en éliminant la taxe routière de 11,5 cents par litre de carburant pour la portion de biodiésel produit au Manitoba entrant dans la composition de tous les carburants diésels mélangés, ceci afin d'encourager la production locale; la construction et le développement d'usines sont déjà en cours dans quatre endroits différents du Manitoba;
- en appuyant des projets pilotes pour évaluer la faisabilité de digesteurs anaérobies dans les exploitations porcines afin de transformer les déchets en énergie renouvelable pouvant directement bénéficier au producteur, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et les risques de contamination des eaux de surface et des eaux souterraines.

Les activités liées à l'industrie géothermique sont en pleine croissance dans la province : 30 % des installations de pompes géothermiques au Canada ont lieu au Manitoba, et plus de la moitié de tous les installateurs du pays sont formés ici. Hydro-Manitoba améliore son programme de prêt Énergie terrestre pour résidences afin d'appuyer une plus grande utilisation de cette technologie écologique très efficiente.

Le Manitoba commence aussi à apparaître comme un carrefour à la fine pointe de la technologie de l'hydrogène, et est particulièrement performant dans le secteur de la fabrication d'autobus. Notre province a récemment testé l'un des autobus hybrides à pile à combustible les plus avancés au monde, construit par la compagnie manitobaine New Flyer Industries. Le Manitoba se félicite également d'être un partenaire dans le nouveau centre d'excellence sur l'hydrogène, permettant de faire progresser l'étude des applications de l'hydrogène et d'autres nouvelles technologies comme les voitures hybrides rechargeables.

La démarche du gouvernement provincial en ce qui concerne la revitalisation urbaine se fonde sur un engagement en faveur du renouvellement des centres-villes et du développement économique des collectivités.

Cette démarche reflète la confiance du gouvernement en un développement plus équitable, plus durable et plus diversifié qui bénéficiera à toute la population.

Plan d'action Créer des possibilités

- énergie de remplacement
- tourisme
- agriculture
- ressources naturelles
- services industriels et industries manufacturières
- initiatives axées sur les Autochtones et le Nord

La CAA Manitoba a indiqué que les nouveaux investissements de la Province dans l'infrastructure routière constituent « une bonne nouvelle non seulement pour les conducteurs et leur sécurité, mais aussi pour l'économie et l'environnement du Manitoba ».

CAA Magazine (printemps 2007)

7. Bâtir nos collectivités

Les collectivités du Manitoba – urbaines, rurales et du Nord – se distinguent les unes des autres par des coutumes et des traditions qui leur sont propres, des avantages naturels particuliers et des possibilités de croissance distinctes. Ce sont les habitants du Manitoba qui constituent son plus grand atout économique. La vision, les aptitudes et la détermination des Manitobaines et des Manitobains, ainsi que leur engagement envers leurs collectivités, animent le développement et attestent de la confiance et de l'enthousiasme des habitants à l'égard de leur province.

Le Manitoba collabore avec les organismes communautaires et d'autres ordres de gouvernement pour renforcer les collectivités et promouvoir le développement économique.

Collectivités urbaines

Les centres urbains du Manitoba continuent à s'élargir et à prospérer. Au moyen de divers programmes gouvernementaux et de partenariats, la Province soutient la revitalisation communautaire et crée des collectivités urbaines vigoureuses et dynamiques.

Des efforts de revitalisation sont en cours au centre-ville de Winnipeg. De nouvelles destinations situées au centre-ville, telles que la Bibliothèque du Millénaire nouvellement modernisée, le Centre MTS et le campus du collège Red River sur la rue Princess, attirent davantage de gens dans ce quartier. Un plus grand nombre de personnes habitent le Quartier de la Bourse et les logements de la promenade riveraine. La construction du nouvel édifice d'Hydro-Manitoba, qui amènera au centre-ville plus de 2 000 nouveaux travailleurs, est en cours.

Le Manitoba continue à travailler de concert avec les Amis du Musée canadien des droits de la personne et d'autres partenaires pour que se concrétise la grande vision que ce musée existe à La Fourche. Un tel musée à la fine pointe de la technologie fera progresser la cause des droits de la personne à l'échelle internationale.

À Brandon, le déménagement du collège communautaire Assiniboine au site North Hill constitue un élément enthousiasmant de la revitalisation de ce site d'importance historique. L'ajout, dès septembre 2007, des programmes d'arts culinaires et de tourisme d'accueil fera naître des occasions d'attirer des investissements supplémentaires dans le site, ce qui profitera à la ville de Brandon et à la région qui l'entoure.

Grâce au soutien du gouvernement provincial, le Keystone Centre de Brandon est reconnu comme un centre d'excellence en agriculture au Manitoba et au Canada, et peut continuer à maintenir cette réputation.

La démarche du gouvernement provincial en ce qui concerne la revitalisation urbaine se fonde sur un engagement en faveur du renouvellement des centres-villes et du

développement économique des collectivités. Cette démarche reflète la confiance du gouvernement en un développement plus équitable, plus durable et plus diversifié qui bénéficiera à toute la population. Elle est exemplifiée, notamment, par les mesures suivantes :

- La création du Fonds de croissance du Manitoba, en 2005, en vue d'améliorer l'entente de partage des recettes découlant de l'impôt sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu des particuliers en y incluant également le partage des recettes découlant de la taxe sur le carburant, ce qui permet aux collectivités de bénéficier de trois sources importantes d'augmentation des recettes.
- L'élargissement du programme Quartiers vivants aux collectivités de Dauphin, Flin Flon, Le Pas, Portage-la-Prairie et Selkirk. Dans le cadre de ce programme, le Manitoba a investi 39 millions de dollars depuis l'an 2000 pour appuyer des efforts de revitalisation communautaires à Winnipeg, à Thompson et à Brandon.
- L'appui fourni à des organismes communautaires à but non lucratif, comme SEED Winnipeg, afin d'aider des entrepreneurs à faible revenu à lancer ou à agrandir des entreprises privées, des entreprises sociales et des coopératives.
- L'élargissement du Programme d'arts urbains, en permettant au West End Cultural Centre et au Ndinawe Youth Resource Centre d'unir leurs efforts à ceux de Art City, de Graffiti Gallery et de Circus and Magic Camp Partnership pour offrir aux jeunes de différentes communautés des programmes créatifs très utiles.
- La présentation d'un nouveau modèle de développement pour un ensemble résidentiel situé sur des terrains appartenant à la Province et à des propriétaires privés à Waverley West. Le modèle permet non seulement de répondre à la demande croissante de logements dans des quartiers verts et piétonniers accessibles à des familles à revenu mixte, mais aussi de soutenir le développement et la revitalisation du centre-ville, en y affectant les bénéfices tirés du développement des terrains appartenant au gouvernement provincial.

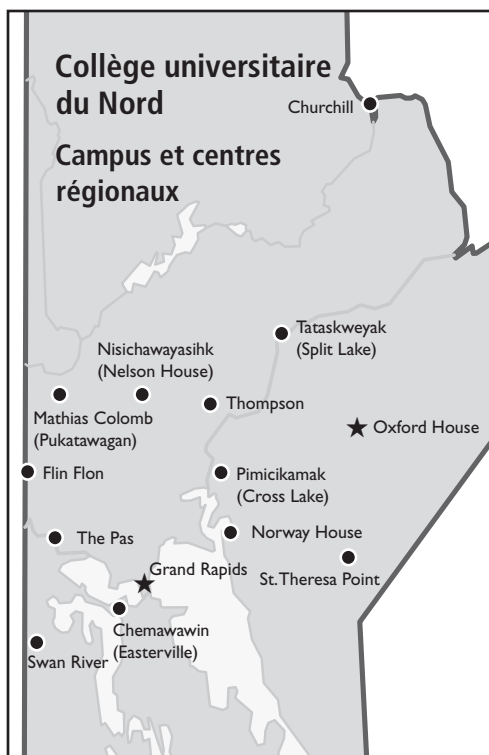
Les régions rurales du Manitoba

Le gouvernement manitobain travaille en partenariat avec les collectivités rurales pour ajouter de la valeur aux ressources naturelles, culturelles et physiques de la province et pour donner à ces collectivités l'infrastructure dont elles ont besoin pour grandir et prospérer.

Le plan d'action Créer des possibilités détermine des initiatives de développement économique rural dans six domaines, soit l'énergie de remplacement, le tourisme, l'agriculture, les ressources naturelles, les services industriels et les industries manufacturières, et les initiatives axées sur les Autochtones et le Nord. D'autres initiatives comprennent :

L'élargissement du programme Candidats du Manitoba, afin que les agriculteurs fassent partie des immigrants admissibles, a entraîné l'établissement dans la province de 93 nouveaux agriculteurs.

La stratégie intégrée du Manitoba en ce qui a trait au développement économique autochtone se fonde sur la création de partenariats avec les collectivités et les entreprises autochtones.



★ - Expansion prévue

- Le crédit d'impôt pour l'expansion des entreprises dans les collectivités, qui donne aux entreprises locales l'accès au capital de risque requis et encourage les Manitobains et Manitobaines à investir dans leur collectivité.
- Le Programme d'aide aux entrepreneurs ruraux, dans le cadre duquel 437 garanties de prêt, totalisant 23,2 millions de dollars, ont été approuvées. Au cours de l'exercice 2006-2007, 33 garanties de prêts ont été consenties pour des prêts totalisant deux millions de dollars.
- Des subventions aux sociétés de développement rural, pour promouvoir le développement commercial et soutenir les initiatives entreprises à l'échelle régionale.
- Des efforts particuliers axés sur les questions commerciales, en vue de simplifier et de renforcer le commerce interprovincial pour les entreprises du secteur manitobain de l'agroalimentaire, et sur le commerce externe, en vue de trouver de nouveaux débouchés et d'établir des relations de travail durables.
- Un soutien continu à l'Institut de développement rural de l'université de Brandon, en vue d'appuyer les projets de recherche et développement dans les régions rurales.
- L'amélioration du Programme de garanties de prêts pour la diversification, grâce auquel 268 demandeurs ont pu accéder à 285 millions de dollars en fonds privés afin d'entreprendre des activités de diversification, d'innovation ou de production à valeur ajoutée sur leurs exploitations.

L'infrastructure est essentielle au développement. C'est pourquoi le Manitoba continue à investir stratégiquement dans l'infrastructure des collectivités rurales, notamment :

- en investissant plus de 130 millions de dollars dans des projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées à l'échelle de la province;
- en prévoyant un engagement de quatre milliards de dollars sur les 10 prochaines années pour de nouveaux investissements dans le réseau routier, afin de rendre les routes plus sécuritaires et d'améliorer l'accès aux corridors commerciaux internationaux;
- en mettant à profit les 157 millions de dollars affectés à de grands projets d'immobilisations dans le domaine de la santé, grâce à l'utilisation accrue des installations rurales de services chirurgicaux et de diagnostic à l'échelle de la province;
- en affectant plus de 16 millions de dollars chaque année dans le cadre de l'Initiative de développement économique rural, afin d'appuyer les activités de développement économiques des collectivités rurales et du Nord, y compris le programme Fiers chez nous, lequel a financé plus de 160 projets d'amélioration dans les collectivités.

L'agriculture est une industrie clé dans les régions rurales du Manitoba. Après quelques années difficiles, le secteur manitobain de l'agriculture a bien redémarré, enregistrant une hausse de 16 % en 2006. Le Manitoba maintient son engagement à offrir des programmes de protection du revenu, tels l'assurance-récolte et le Programme canadien de stabilisation du revenu agricole, pour que les producteurs agricoles disposent d'un filet protecteur fiable.

La Province appuie la croissance continue de la production primaire et secondaire par plusieurs moyens importants.

- Le crédit de taxes scolaires pour les propriétaires de terres agricoles, qui représentera une épargne totale de 29 millions de dollars en 2007 pour les agriculteurs. En plus de l'augmentation des crédits de taxes scolaires, d'importantes réductions des taxes et impôts ont été accordées aux agriculteurs.
- Une démarche proactive dans les domaines de la salubrité et de la sécurité des aliments, comprenant de meilleures mesures de détection et de localisation; des modifications à la *Loi sur les maladies des animaux* afin d'appuyer des plans d'intervention en cas de maladies animales; et la création de la nouvelle Section d'hygiène vétérinaire et de protection des animaux, qui relève du Bureau du vétérinaire en chef.
- L'initiative Ponts entre les générations, qui aide les agriculteurs à transmettre leurs exploitations à la prochaine génération. Depuis l'exercice 2002-2003, 485 prêts totalisant 61,4 millions de dollars ont été accordés par la Province.
- L'élargissement du programme Candidats du Manitoba, pour que les agriculteurs puissent y participer en tant qu'immigrants admissibles, a entraîné l'établissement dans la province de 93 nouveaux agriculteurs.
- Des investissements provinciaux accrus dans le Centre de développement de produits alimentaires appuient les efforts de développement et de commercialisation de nouveaux produits de cet organisme. Au cours de l'exercice 2005-2006, le Centre a participé à la mise au point de 64 nouveaux produits alimentaires et a contribué à la création ou à l'expansion de 12 entreprises de transformation des aliments.

Nord du Manitoba

Grâce à sa Stratégie de développement du Nord, le Manitoba continue de tirer parti de son succès en investissant de nouveaux fonds dans les domaines prioritaires que sont le logement, la santé, le transport, l'éducation et le développement économique.

L'amélioration des taux de réussite scolaire et l'accès à l'enseignement et à la formation postsecondaires dans le Nord renforcent les collectivités locales et stimulent leur économie. Au nombre des initiatives clés entreprises dans le Nord, mentionnons :

Le plan stratégique du Manitoba instaure un climat de croissance économique et de compétitivité qui est durable et équitable et qui bénéficie à toute la population.

- un engagement de 45 millions de dollars pour le financement de dépenses en immobilisations au Collège universitaire du Nord, afin d'appuyer l'expansion des services des deux campus principaux du Pas et de Thompson et d'aider les dix centres régionaux actuels et deux centres à l'état de projet dans le nord du Manitoba;
- une programmation élargie au Collège universitaire du Nord, notamment en doublant le nombre de places pour la formation de personnel infirmier dans le Nord;
- l'appui au programme de formation de sages-femmes autochtones en vue d'offrir des pratiques d'accouchement adaptées à la culture, surtout dans les collectivités autochtones des régions éloignées et du nord du Manitoba, du Nunavut et des Territoires du Nord-Ouest;
- l'offre d'un programme menant à un diplôme en développement économique des régions du Nord, par l'intermédiaire du collège Red River en partenariat avec le Collège universitaire du Nord;
- un partenariat de 60 millions de dollars avec le gouvernement fédéral et Hydro-Manitoba pour donner aux habitants du Nord une formation préparatoire qui leur permettra de participer aux projets hydroélectriques dans cette région et d'en bénéficier.

Le sommet pour les Autochtones organisé par le Conseil consultatif économique du premier ministre a mis en lumière les nombreuses façons dont la population autochtone grandissante du Manitoba contribue de façon importante à notre économie en croissance. La stratégie intégrée du Manitoba en ce qui a trait au développement économique autochtone se fonde sur la création de partenariats avec les collectivités et les entreprises autochtones. Les initiatives clés comprennent :

- l'initiative du Conseil de la porte d'entrée internationale du Manitoba, en vue de rechercher les occasions d'utiliser notre réseau ferroviaire unique et le port de Churchill, le seul en eau profonde au Manitoba, afin de favoriser les liens commerciaux avec l'Europe du Nord et l'Asie;
- un travail en collaboration étroite avec les collectivités autochtones et le gouvernement fédéral en vue d'accélérer le règlement des ententes sur les droits de propriété issus des traités. Le Manitoba et le Canada se sont mis d'accord sur un nouveau plan qui prévoit le transfert de 150 000 acres chaque année en vertu de l'entente cadre sur les droits fonciers issus des traités;
- le Fonds de développement économique local, en vertu duquel le programme ÉQUIPE fournit un soutien technique aux petites entreprises locales dans toutes les régions du Nord en vue de les aider à maximiser les occasions d'accroître leur revenu et de stimuler leur croissance;
- le programme de transmission à large bande dans le Nord, qui élargit les possibilités dans les domaines du développement économique, des soins de santé et de l'éducation. Aujourd'hui, 52 de 67 collectivités possibles du Nord sont branchées à un réseau à large bande.

■ CONCLUSION

Le *Plan stratégique de croissance économique du Manitoba* résulte des recommandations pratiques du Conseil consultatif économique du premier ministre. C'est un cadre efficace qui a produit des résultats concrets pour notre population et qui continue d'être le fondement de l'approche manitobaine visant à créer un climat de croissance économique et de compétitivité qui soit durable et équitable.

Le Manitoba bénéficie de l'une des économies les plus saines et les plus diversifiées du Canada. Grâce à notre croissance solide et régulière, à laquelle s'ajoutent des avantages aussi importants que le faible coût de l'énergie, un coût de la vie très abordable, un régime fiscal très avantageux pour les entreprises et une main-d'œuvre qualifiée et dynamique, les entreprises manitobaines sont extrêmement concurrentielles, qu'elles fassent des affaires au Canada ou aux quatre coins monde.

Notre plan stratégique renforce la performance économique du Manitoba et continue à tirer parti de nos avantages. En outre, nous créons de nouvelles avenues économiques basées sur les avantages du Manitoba en matière de ressources et de technologies : énergie propre, production alimentaire, biotechnologie, industries culturelles et fabrication de pointe.

Le plan de croissance du Manitoba fonctionne bien et il continuera à progresser afin de bénéficier à toute la population de notre province.

■ ANNEXE

CONSEIL CONSULTATIF ÉCONOMIQUE DU PREMIER MINISTRE

Coprésidents

M. Bob Silver	Western Glove
M. Robert Ziegler	Président TUAC, section locale no 832

Autres représentants

M. Jim August	Partenariat La Fourche-Nord de l'avenue Portage
Mme Lea Baturin	Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier
M. Daniel-Paul Bork	Clarence Cook & Associates Consulting Group
M. Jamie Brown	Frantic Films
Mme Anita Campbell	Ma-Mow-We-Tak Friendship Centre, Thompson
M. David Chartrand	Manitoba Métis Federation
Mme Janice Chase	Operating Engineers of Manitoba, section locale no 987
M. Jerry Cianflone	International Pizza System
Mme Elaine Cowan	Anokiiwin Group
Mme Polly Craik	FineLine
M. Rob Despins	Standard Aero University
Mme Sylvia Farley	Fédération du travail du Manitoba
M. Albert Friesen	Medicure Inc.
M. Richard Frost	Winnipeg Foundation
M. Leonard E. Harapiak	Winnipeg Technical College (retraité)
Mme Joanne C. Keselman	Université du Manitoba
M. Doug Lauvstad	Collège universitaire du Nord (campus du Pas)
M. Michael Leech	Leech Printing Ltd., Brandon
M. Chuck Loewen	Online Business Systems
Mme Florfina Marcelino	Philippine Times
Mme Irene Merie	Partners in the Park
M. Ashish Modha	Mondetta Clothing Company
Mme Mariette Mulaire	Agence nationale et internationale du Manitoba-ANIM
M. Marcel Moody	Nation crie Nisichawaysihk, Nelson House
Mme Judy Murphy	Royal Winnipeg Ballet
Mme Teri Nicholson	Shoal Lake Regional Community Development Corporation
Mme Roslyn Nugent	Bayridge Lumber and Forest Products
Dale Paterson	Travailleurs canadiens de l'automobile (retraité)
M. Harvey Secter	Université du Manitoba
M. Ian Smith	Institut du biodiagnostic
M. Kevin Strong	TSX Venture Exchange
M. Dave Turpie	City Centre Mall, Thompson